

SERVICES D'ENTRÉE EN FORMATION

SEF-Z018-0 Exploration sociale et professionnelle

OCTOBRE 1999



Québec 

SERVICES D'ENTRÉE EN FORMATION

SEF-Z018-0 Exploration sociale et professionnelle

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

OCTOBRE 1999

Direction de la formation générale des adultes
Service de l'évaluation des acquis

Les établissements d'enseignement sont autorisés à procéder, pour leurs besoins, à une reproduction totale ou partielle du présent document. S'il est reproduit pour vente, le prix de vente ne devra pas excéder le coût de reproduction.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1999 — 99-0796

ISBN 2-550-35139-8

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 1999

TABLE DES MATIÈRES

1	Présentation	1
2	Conséquences des orientations du programme d'études sur l'évaluation sommative	2
3	Contenu	4
	3.1 Notions	4
	3.2 Habilités et conduites socioaffectives	5
4	Tableau des pondérations	6
5	Justification des contenus et de leur pondération	7
6	Comportements observables	8
7	Spécifications de l'épreuve	10
	7.1 Type d'épreuve	10
	7.2 Type de résultat	10
8	Références bibliographiques	11

PROGRAMME : Services d'entrée en formation

COURS : SEF-Z018-0 Exploration sociale et professionnelle

1 PRÉSENTATION

La présente définition du domaine d'examen a été rédigée en vue d'une évaluation sommative. Elle sert à décrire et à organiser les éléments essentiels et représentatifs du programme *Services d'entrée en formation (SEF)* et, plus particulièrement, du cours *SEF-Z018-0 Exploration sociale et professionnelle*. Elle se fonde sur le programme mais ne peut, en aucun cas, le remplacer. Elle assure la correspondance entre le programme et les épreuves nécessaires à l'évaluation sommative.

Comme les orientations du programme *Services d'entrée en formation* ont été établies en fonction de principes essentiellement andragogiques, ce sont ces derniers qui primeront dans l'évaluation des capacités des adultes, et ce, pour des considérations particulières au cours SEF-Z018-0.

Le but de la définition du domaine d'examen est de préparer des épreuves valides d'une version à une autre, d'une année à une autre ou encore d'un organisme scolaire à un autre en tenant compte du partage des responsabilités entre le ministère de l'Éducation et les organismes scolaires.

2 CONSÉQUENCES DES ORIENTATIONS DU PROGRAMME D'ÉTUDES SUR L'ÉVALUATION SOMMATIVE

Orientations	Conséquences
<p>1. Le programme <i>Services d'entrée en formation</i> vise à initier à l'éducation des adultes quand il s'agit</p> <ul style="list-style-type: none"> ● « de connaître les rouages de l'éducation des adultes; ● d'utiliser au maximum les possibilités offertes à l'éducation des adultes; ● de faire des liens entre son projet personnel et le projet de formation à définir* ». 	<p>1. L'évaluation porte principalement sur la capacité de l'adulte à établir les liens entre son projet personnel et son projet de formation qu'il ou elle choisit de réaliser.</p>
<p>2. Le programme <i>Services d'entrée en formation</i> a pour objet de préciser le projet de formation des adultes et, conséquemment, d'établir leur profil de formation selon trois considérations :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● « mettre à profit leurs propres ressources; ● élaborer un projet de formation conforme à leurs champs d'intérêt, à leurs capacités et à leurs motivations; ● s'engager dans un processus de formation qui fera d'eux les premiers artisans de leur réussite* ». 	<p>2. L'évaluation porte sur le projet de formation de l'adulte et l'engagement de celui-ci ou de celle-ci dans un processus de formation.</p>
<p>3. Le programme <i>Services d'entrée en formation</i> a également pour objet de préciser le plan d'insertion sociale et professionnelle des adultes, notamment lorsqu'il s'agit pour eux</p> <ul style="list-style-type: none"> ● « de faire le point sur leurs motivations et leurs compétences sociales et professionnelles; ● d'établir des relations entre leurs motivations, leurs compétences et les réalités du monde du travail et de la société dans laquelle ils évoluent; ● de faire des choix en ce qui concerne leur vie sociale et professionnelle* ». 	<p>3. L'évaluation porte sur des choix que l'adulte aura à faire en ce qui concerne sa vie sociale et professionnelle.</p>

* DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES. Programme d'études, *Services d'entrée en formation*, décembre 1998, p. 9.

4. Par le programme *Services d'entrée en formation* on veut initier les adultes aux pratiques andragogiques en leur permettant
- « de mieux apprendre et de se motiver en ce sens;
 - d'acquérir des stratégies d'apprentissage qui leur conviennent et qui satisfont aux exigences des services d'enseignement définis dans le Régime;
 - de prendre en charge leurs apprentissages* ».
5. Dans le programme *Services d'entrée en formation* l'accent est mis sur la motivation des adultes en ce qui a trait aux réalités scolaires, selon les considérations suivantes :
- « percevoir positivement leur retour aux études ou la poursuite de celles-ci;
 - recevoir des appuis de leur entourage;
 - persévérer dans la réalisation de leur projet de formation* ».
6. Dans le programme *Services d'entrée en formation* l'exploitation du transfert des apprentissages est privilégiée chez les adultes afin de
- « faciliter de nouveaux apprentissages;
 - généraliser une compétence à un ensemble de situations;
 - se servir, dans les services d'enseignement choisis ou dans la voie de sortie privilégiée des apprentissages acquis dans les cours des SEF* ».
4. L'évaluation porte sur la capacité de l'adulte à acquérir des stratégies d'apprentissage ainsi qu'à se prendre en charge, à faire de nouveaux apprentissages et à réussir.
5. L'évaluation porte sur la persévérance de l'adulte dans la réalisation de son projet de formation.
6. L'évaluation porte sur la capacité de l'adulte à se servir de ses apprentissages faits dans un champ, dans d'autres champs.

On notera que dans le cours *SEF-Z018-0 Exploration sociale et professionnelle* sont mises en évidence de façon plus particulière les orientations 3 et 5 du programme.

On notera aussi que le cours *Exploration sociale et professionnelle* s'adresse plus particulièrement à tout adulte qui entend se situer au regard de son insertion sociale et professionnelle et « évaluer sa motivation eu égard aux réalités scolaires », compte tenu du fait qu'il est davantage axé sur les voies de sortie que sur le retour aux études**.

De plus, dans le cours *Exploration sociale et professionnelle* les domaines cognitif et socioaffectif sont pris en considération dans la définition du domaine d'examen.

* DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES. Programme d'études, *Services d'entrée en formation*, décembre 1998, p. 10.

** DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES. Programme d'études, *Services d'entrée en formation*, décembre 1998, p. 38.

3 CONTENU

3.1 Notions

A) Expériences sociales et professionnelles

- Compétences relatives à
 - l'exercice de rôles sociaux
 - l'occupation d'un emploi (compétences particulières)
 - l'employabilité ou à l'intégration à la vie en société (compétences génériques)
- Expériences et acquis
- Traits caractéristiques de sa personnalité
- Forces et limites relatives aux compétences nécessaires
 - pour exercer des rôles sociaux
 - pour occuper un emploi
 - pour l'employabilité ou pour s'intégrer à la vie en société

B) Monde du travail

- Emplois et secteurs d'activité
- Types d'entreprises
- Types de main-d'oeuvre et secteurs d'activité
- Situations actuelle et future de l'emploi sur les plans local, régional et provincial (ouverture des marchés, techniques de pointe, formation de la main-d'oeuvre, emplois précaires, chômage, mobilité de la main-d'oeuvre, secteurs d'emploi en pénurie de main-d'oeuvre spécialisée)

C) Ressources de son milieu

- Vie civique
- Vie communautaire
- Vie professionnelle
- Vie personnelle

D) Plan d'insertion sociale et professionnelle

- Motivations
- Insertion dans la vie sociale et professionnelle : engagement dans un projet ou report d'un projet
- Plan d'action sommaire (attentes, compétences à développer, démarches relatives au choix effectué, ressources mises à sa disposition, échéancier, capacité de réalisation)

3.2 Habiletés et conduites socioaffectives*

- **Connaître :**

Capacité à désigner et à nommer des secteurs d'activité, des entreprises et des types de main-d'oeuvre.

- **Comprendre :**

Capacité à déterminer et à distinguer des types de compétences, des situations actuelles et futures de l'emploi, des ressources du milieu de la vie civique, communautaire, professionnelle et personnelle.

- **Analyser :**

Capacité à comparer des expériences, des acquis, des traits de personnalité, à découvrir ses forces et ses limites et à chercher les avantages et les inconvénients liés à des motivations.

- **Faire des choix et poser des jugements socioaffectifs :**

Capacité à déterminer une ligne de conduite socioaffective montrant sa volonté de s'engager dans la réalisation d'un projet d'insertion sociale et professionnelle ou à la reporter.

- **Appliquer :**

Capacité à organiser un plan d'action sommaire en prévision d'une insertion sociale et professionnelle.

* L'expression « conduite socioaffective » désigne une opération affective traduisant une prise de position dans une situation particulière par rapport à soi, par rapport à autrui ou par rapport aux choses, à un moment donné et dans un endroit donné.

4 TABLEAU DES PONDÉRATIONS

Notions	A) Expériences sociales et professionnelles	B) Monde du travail	C) Ressources de son milieu	D) Plan d'insertion sociale et professionnelle
Habiletés et conduites socioaffectives	30 %	20 %	15 %	35 %
Connaître 10 %		<ul style="list-style-type: none"> . Emplois et secteurs d'activité . Types d'entreprises . Types de main-d'oeuvre et secteurs d'activité (3) 10 %		
Comprendre 35 %	<ul style="list-style-type: none"> . Compétences (1) 10 %	<ul style="list-style-type: none"> . Situations actuelle et future de l'emploi (4) 10 %	<ul style="list-style-type: none"> . Vie civique . Vie communautaire . Vie professionnelle . Vie personnelle (5) 15 %	
Analyser 24 %	<ul style="list-style-type: none"> . Expériences et acquis, traits caractéristiques de sa personnalité . Forces et limites (2) 20 %			<ul style="list-style-type: none"> . Motivations (6) 4 %
Faire des choix et poser des jugements socioaffectifs 6 %				<ul style="list-style-type: none"> . Insertion (7) 6 %
Appliquer 25 %				<ul style="list-style-type: none"> . Plan d'action sommaire (8) 25 %

5 JUSTIFICATION DES CONTENUS ET DE LEUR PONDÉRATION

Le contenu du cours *SEF-Z018-0 Exploration sociale et professionnelle* comporte des notions, des habiletés et des conduites socioaffectives qui se prêtent à une pondération. Cette dernière tient compte de deux conditions à satisfaire : le nombre d'objectifs et la complexité des notions et des habiletés retenues.

Voici, en résumé, la pondération de ces notions, habiletés et conduites socioaffectives.

Notions		Habiletés et conduites socioaffectives	
A) Expériences sociales et professionnelles	30 %	Comprendre	10 %
		Analyser	20 %
B) Monde du travail	20 %	Connaître	10 %
		Comprendre	10 %
C) Ressources de son milieu	15 %	Comprendre	15 %
D) Plan d'insertion sociale et professionnelle	35 %	Analyser	4 %
		Faire des choix et poser des jugements socioaffectifs	6 %
		Appliquer	25 %

6 COMPORTEMENTS OBSERVABLES

Importance des items

↓

Numéros des cases (dimensions) du tableau de pondération

↓

A) Expériences sociales et professionnelles

- 10 % 1) Au moyen d'un inventaire de compétences, distinguer une compétence permettant d'exercer des rôles sociaux d'une compétence particulière permettant d'occuper un emploi et d'une compétence générique se rattachant à l'employabilité ou à l'intégration à la vie en société.
- 10 % 2) À l'aide de ses notes de cours, comparer deux de ses expériences ou acquis ainsi que deux traits caractéristiques de sa personnalité aux trois types de compétences considérées.
- 10 % À partir de ses compétences, de ses acquis et des traits caractéristiques de sa personnalité, découvrir deux forces et deux limites relatives aux trois types de compétences considérées.

B) Monde du travail

- 5 % 3) À partir d'une liste d'emplois, désigner, pour cinq d'entre eux, leur secteur d'activité.
- 2 % En se référant au milieu local ou régional, nommer une entreprise privée et une entreprise publique.
- 3 % En se référant à trois secteurs d'activité, désigner pour chacun d'entre eux, un type de main-d'oeuvre.
- 10 % 4) À partir de l'information recueillie, déterminer deux situations, actuelles et futures, illustrant l'emploi sur les plans local ou régional.

C) Ressources de son milieu

- 15 % 5) En se référant à l'information recueillie sur les différentes ressources du milieu, distinguer une activité de la vie civique, de la vie communautaire, de la vie professionnelle et de la vie personnelle.

D) Plan d'insertion sociale et professionnelle

- 4 % **6)** En se référant à l'information recueillie à propos du monde du travail et des ressources de son milieu, rechercher un avantage et un inconvénient liés à ses motivations en ce qui a trait à l'intégration à la vie en société ou un avantage et un inconvénient liés à ses motivations en ce qui a trait à l'intégration au monde du travail.
- 6 % **7)** À l'aide d'une question visant à préciser son plan d'insertion sociale et professionnelle, déterminer une ligne de conduite socioaffective montrant sa volonté de s'engager dans la réalisation de ce projet ou à la reporter.
- 25 % **8)** À partir de ses motivations, de ses expériences sociales et professionnelles, de l'information recueillie sur le monde du travail et sur les ressources de son milieu, organiser un plan d'action sommaire quant à son insertion sociale et professionnelle en tenant compte des attentes, des compétences à développer, des démarches à entreprendre, des ressources disponibles, d'échéanciers et de sa capacité à le réaliser.

7 SPÉCIFICATIONS DE L'ÉPREUVE

7.1 Type d'épreuve

Aux fins de l'évaluation sommative, l'utilisation des notes de cours et de tout autre documentation est autorisée. De plus, on fera passer une épreuve écrite ou orale en quatre parties successives.

La première partie, d'une durée de 40 minutes, porte sur les dimensions n^{os} 1 et 2. La deuxième partie, d'une durée de 30 minutes, porte sur les dimensions n^{os} 3, 4 et 5. La troisième partie, d'une durée de 20 minutes, porte sur les dimensions n^{os} 6 et 7. La quatrième partie porte sur la dimension n^o 8 qui consiste à remettre le plan d'action.

Enfin, on peut considérer qu'il est parfois possible de construire plus d'un item par comportement observable et que, dans ce cas, les notes attribuées aux items peuvent différer d'un item à l'autre, pourvu qu'on respecte l'importance relative du comportement observable.

7.2 Type de résultat

Le résultat obtenu pourrait être exprimé par le terme « réussite » ou par le terme « échec » ou par une « note ». La note de passage est fixée à 60 sur 100 pour l'ensemble de l'épreuve. Le terme « réussite » équivaut à un résultat chiffré égal ou supérieur à 60 p. 100; le terme « échec », à un résultat chiffré inférieur à 60 p. 100.

La première partie compte pour 30 p. 100; la deuxième, pour 35 p. 100; la troisième, pour 10 p. 100; la quatrième, pour 25 p. 100.

8 RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- D'HAINAULT, L. *Des fins aux objectifs de l'éducation*, Bruxelles, Éditions Labor, 1988, 492 p.
- DE LANDSHEERE, V., et G. DE LANDSHEERE. *Définir les objectifs de l'éducation*, Paris, P.U.F., 1976, 293 p.
- LAVALLÉE, M. *Taxonomie des objectifs pédagogiques*, tome 1, Montréal, Éducation Nouvelle, 1969, 232 p.
- LAVALLÉE, M. *Taxonomie des objectifs pédagogiques*, tome 2, Montréal, Éducation Nouvelle, 1969, 231 p.
- LEGENDRE, R. *Dictionnaire actuel de l'éducation*, Montréal, Guérin, 1993, 1500 p.
- MORISSETTE, D., et M. GINGRAS. *Enseigner des attitudes, planifier, intervenir, évaluer*, Québec, Les Presses de L'Université Laval, 1989, p. 86, 88, 91, 122, 155, 156, 165 et 166.
- QUÉBEC (GOUVERNEMENT), MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES. *Guide d'élaboration des instruments d'évaluation sommative à l'éducation des adultes*, 2^e version, février 1988, 142 p.
- QUÉBEC (GOUVERNEMENT), MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES. *Programme d'études, Guide de gestion des services d'entrée en formation*, décembre 1998, 28 p.
- QUÉBEC (GOUVERNEMENT), MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES. *Programme d'études, Services d'entrée en formation*, décembre 1998, 108 p.
- QUÉBEC (GOUVERNEMENT), MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Guide d'élaboration d'instruments de mesure*, (fascicules), 1993.

